

## CONSEIL GENERAL

Séance du jeudi 12 décembre 2024

### Message n° 3.2.

#### **Demande de crédit de CHF 1'100'000.- pour les transformations du bâtiment scolaire de la Condémine destiné à l'accueil extrascolaire**

##### **Introduction**

L'accueil extrascolaire de la ville de Romont est hébergé depuis janvier 2016 dans les locaux des Ateliers protégés de la Glâne à la Rue Paul Bondallaz. En raison de leur agrandissement, ceux-ci souhaitent récupérer les surfaces exploitées par l'AES.

Les actuelles classes de l'école primaire de la Condémine vont déménager en avril 2025 dans la nouvelle école En Bouley, ce qui permettra à l'AES de prendre possession des locaux après rénovations et adaptations. L'école de la Condémine a été construite en 1999. Elle comprend sept salles de classe qui sont actuellement complétées de trois classes dans des pavillons provisoires.

##### **Organisation future de l'AES**

- *cf. annexe 1*

Selon les normes en vigueur du SEJ, le bâtiment de la Condémine permettra d'accueillir 84 enfants accompagnés d'une dizaine d'adultes. Les futurs locaux ont été pensés afin d'offrir aux enfants des espaces conviviaux et agréables.

Il est prévu deux réfectoires pour les repas, un espace de préparation des repas et lavage de la vaisselle, la reprise des WC existants, des salles de bricolage, jeux, lecture et repos. Une pièce sera dédiée au personnel et l'économat existant restera tel quel.

Un plan est annexé au présent document (**cf. annexe 1**).

Les enfants qui arrivent tôt le matin ont la possibilité de prendre un petit déjeuner. Ensuite les espaces créés leur permettront de se sentir « à la maison » plus que dans une école.

A midi, les enfants inscrits pourront prendre un repas. Ceux-ci seront confectionnés dans une structure externe à l'AES et amenés sur site avant d'être remis en température dans un four combi-steamer. Un atelier avec du personnel des Ateliers de la Glâne s'occupera de préparer les tables, du service des enfants ainsi que du nettoyage de la vaisselle. Cette collaboration permet des échanges très riches.

Après une période de rodage, il est envisagé d'ouvrir aussi l'AES pendant les vacances scolaires.

Au niveau des extérieurs, il est prévu l'installation d'une clôture permettant la sécurisation totale du périmètre. Côté route celle-ci sera décorée d'une haie d'arbustes.

Les jeux actuels seront presque tous conservés et complétés d'une table de ping-pong ainsi que d'un panier de basket.

Il est prévu d'installer des conduites d'eau et écoulements en bordure de bâtiment pour l'installation future de jeux d'eau, fontaines et points d'arrosage.

### **Travaux et aménagements à réaliser**

- Evacuation des pavillons provisoires consistant à les désaccorder des techniques (eau, écoulements, électricité, chauffage) puis de les gruter afin de les évacuer du site.
- Remise en état des surfaces qu'occupaient les pavillons.
- Evacuation des moquettes actuelles et remplacement de celles-ci par du lino (exigence du SEJ).
- Installation d'un contrôle d'accès avec badges et interphone.
- Echanges et mise aux normes des luminaires.
- Installation de lavabos rigole tel que demandé par le SEJ.
- Mise aux normes de deux portes-fenêtres et création de trois accès entre pièces.
- Echanges des protections solaires des coupoles.
- Nettoyage et rafraichissement de la peinture.
- Création de casiers et d'étagères de rangement pour les enfants.
- Agencement de cuisine comprenant tables inox, four de régénération, réfrigérateur et congélateur ainsi qu'une hotte de ventilation à condensation.
- Fourniture du mobilier d'intérieur ainsi que de la vaisselle pour environ 100 personnes.
- Installation d'une clôture de sécurité autour du périmètre et décoration de celle-ci avec une haie d'arbustes.
- Préparation et mise en attente d'eau, écoulement et électricité pour le développement futur des aménagements extérieurs.
- Mobilier extérieur comprenant des tables en bois.
- Jeux complémentaires : table de ping-pong et panier de basket.

Le service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) exige une mise à l'enquête selon la procédure officielle.

Il existe un fonds cantonal d'aide à la création de nouvelles places. Nous allons faire les demandes. Si nous remplissons les conditions et que le fonds cantonal n'est pas épuisé, nous espérons obtenir une aide financière, non chiffrée en l'état mais quoi qu'il en soit modeste.

Nous allons aussi solliciter l'Etat et remplir les formulaires pour essayer d'obtenir la subvention des m<sup>2</sup> pour les constructions d'AES.

### **Planification des travaux**

Le temps est très court entre le départ des classes des écoles primaires et la rentrée scolaire du 28 août 2025.

Un planning minutieux sera élaboré avec le bureau d'architectes et, dès les demandes d'offres, les entreprises seront averties que les travaux auront lieu durant l'été et qu'elles devront s'engager contractuellement à garantir la réalisation de leurs travaux en temps et en heures selon la planification des architectes.

### **Coûts des travaux** (Montants TTC)

Travaux préparatoires	CHF	36'243.-
Déconstruction d'ouvrage	CHF	65'643.-
Gros œuvre	CHF	11'459.-
Installations électriques	CHF	59'392.-
Installations d'accès et sécurité	CHF	23'907.-
Installations sanitaires	CHF	48'939.-
Revêtement de façades et murs contre terre	CHF	12'504.-
Cloisons, portes et fenêtres	CHF	75'810.-
Revêtements de sol	CHF	126'717.-
Revêtement de parois et plafonds	CHF	97'181.-
Equipements fixes de rangements et cuisine	CHF	72'869.-
Mobilier intérieur, vaisselle	CHF	84'940.-
Nettoyages de fin de chantier	CHF	5'405.-
Aménagements extérieurs	CHF	66'873.-
Etude de projet, réalisation et suivi	CHF	172'621.-
Frais secondaires et divers taxes	CHF	19'793.-
Divers et imprévus	CHF	68'393.-
<b>Total TTC</b>	<b>CHF</b>	<b>1'048'689.-</b>

**Total TTC arrondi** **CHF 1'100'000.-**

Les coûts sont basés sur des offres récentes (2024) de fournisseurs spécialisés ainsi que sur des estimations d'architectes basées sur les prix courants pratiqués.

### **Demande de crédit**

Le crédit de CHF 1'100'000.- prévu au budget des investissements 2025, compte n° 2181, sera financé par un emprunt ou par nos disponibilités.

### **Frais financiers**

Selon MCH2 (Bâtiment Administratif - compte 1404 - 33 ans), le taux d'amortissement est de 3 %. Le taux d'intérêt pour les emprunts de la commune est budgétisé à 2 %. Les frais financiers et les amortissements chargeront la section 2181 « Bâtiment AES Rue Aliénor ».

Amortissements	3 % de CHF 1'100'000.-	CHF	33'000.-
Intérêts	2 % de CHF 1'100'000.-	CHF	22'000.-
<b>Charge financière annuelle</b>		<b>CHF</b>	<b>55'000.-</b>

Le conseil communal invite le conseil général à accepter cette demande de crédit de CHF 1'100'000.- pour les transformations du bâtiment scolaire de la Condémine destiné à l'accueil extrascolaire ainsi que son mode de financement.

Romont, octobre 2024

Le conseil communal

---

Annexe

- plan

